

Recré-Action, un cycle de rencontres pour relire l'action publique

Par Julia Angeletti, Chargée d'étude urbanisme et transition écologique - 24.04.2026

En novembre 2022, l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM) a initié un cycle de rencontres pour les élus et les techniciens de la métropole clermontoise : Recré-Action. Ce drôle de nom, contraction des mots recréer et action, résume à lui seul l'esprit de ce cycle : réinterroger l'action publique à la mesure de l'urgence climatique, sociale et écologique. Et si Recré-Action sonne comme la « récréation », ce n'est pas un hasard, car la convivialité est au cœur de ces rencontres et l'Agence d'urbanisme attache autant d'attention à la qualité des contenus qu'à l'expérience vécue. Ce cycle de rencontres, impulsé par les deux élus en charge du Plan Local d'Urbanisme (PLU) métropolitain clermontois, Christine Mandon, et Grégory Bernard, vient de clore sa deuxième saison. L'occasion de faire le point sur ces rencontres qui ont su trouver leur place dans le calendrier des techniciens et élus des communes et de la Métropole.

Un temps suspendu pour prendre du recul dans l'élaboration du PLU métropolitain

Le cycle Recré-Action a démarré à une période où élus et techniciens étaient engagés dans une phase de rédaction des pièces réglementaires du Plan Local d'Urbanisme métropolitain comprenant des arbitrages structurant pour la dynamique métropolitaine de la prochaine décennie. Des choix d'autant plus complexes qu'ils nécessitent forcément une prise de recul : pourquoi renforcer les règles de végétalisation des projets urbains ? pourquoi interroger chaque nouveau projet selon l'offre de transports et l'identité locale du quartier ? Or la rédaction d'un tel document n'offre que peu de temps supplémentaire pour prendre de la hauteur. Ainsi, la première intention avec Recré-Action fut de proposer des rencontres qui donnaient l'occasion de se détacher de cette rédaction pour mieux y revenir. La seconde intention posée fut tout aussi claire : avec la rédaction des pièces réglementaires, le lien avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la boussole stratégique du PLU métropolitain, se devait d'être maintenu. Ce PADD est structuré autour de trois grands

axes. Premièrement les héritages, patrimoniaux, paysagers, culturels, ceux des générations précédentes mais aussi ceux que l'on lègue aux générations suivantes. Les équilibres ensuite, fragiles équilibres entre la ville et la nature, l'accueil de populations et la préservation de la qualité de vie, ... Et enfin les transitions, ce virage que la Métropole prend à bras le corps pour faire évoluer nos mobilités, nos modes de vies et nos modes constructifs, pour lutter activement contre le changement climatique tout en prenant soin des plus démunis. Une fois le projet de PLU métropolitain arrêté, le cycle Recré-Action n'a pas disparu, car charge désormais de faire connaître les pièces fondatrices de ce document : ses Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques, « Trames Vertes et Bleues – Paysages » et « Habiter demain », ou encore les spécificités du règlement, notamment pour la préservation des cités jardins. Ces rencontres sont un temps privilégié pour partager et diffuser cette connaissance.

De l'urgence écologique et sociale à l'urgence de faire collectivement

Depuis deux saisons, Recré-Action propose aux élus et aux techniciens des communes, et de la Métropole, de paradoxalement prendre le temps de saisir l'urgence. Derrière ces deux expressions antagonistes, c'est l'idée que l'urgence à agir, tout comme la frénésie du quotidien ne doivent pas nous empêcher de prendre du temps pour réfléchir aux actions à mener. Dès la première saison, il est apparu évident que ces rencontres devaient réunir des élus et des techniciens et que nous devions proposer des modalités d'animations qui leur permettraient de sortir de leur posture habituelle, pour être davantage libre d'échanger et de nouer des liens entre eux. En deux saisons, le cycle a su rassembler près de 100 participants et se distingue par la diversité de son public. La grande majorité des communes concernées ont pris part aux rencontres et plusieurs services de la Métropole sont mobilisés : urbanisme, habitat, culture, patrimoine, ..., mais le bilan des deux saisons passées révèle une sous-représentation des élus dans les participants au

cycle. Bien qu'il soit complexe d'en tirer des conclusions, l'Agence sera d'autant plus vigilante sur cet équilibre pour la saison à venir. Car c'est bien la rencontre de ces deux publics qui permet de faire communauté apprenante, pour apprendre ensemble mais aussi apprendre les uns des autres.

Un cycle et des débats

Depuis 2022, de nombreux sujets ont été traités avec Recré-Action, toujours en suivant le fil rouge des trois axes du PADD. Ainsi, les héritages ont d'abord fait l'objet d'une séance portée sur notre attachement à la maison individuelle, le pavillon légué par nos parents, mais aussi celui que l'on construit encore, aux franges de la ville, comme en son cœur. Le patrimoine bâti remarquable est un héritage plus évident mais sa préservation ne l'est pas pour autant : doit-on protéger une cité jardin pour son patrimoine architectural ou pour la forme urbaine qu'elle propose ? À quoi tenons-nous ? pour paraphraser la chercheuse en sciences sociale Amélie Flamand, présente ce jour-là.

Le cycle Recré-Action a aussi joué avec les équilibres. En ville, la nature peine encore à se faire une place, mise à l'écart, encartée et effrayée par le bruit et la lumière. Mais pour mieux cohabiter, nous devons mieux la comprendre ; un message porté de concert par Thierry Ameglio, chercheur en physiologie de l'arbre, et Stéphane Cordobes, directeur de l'AUCM. Mieux comprendre le vivant, c'est aussi prêter attention à la santé de tous : santé humaine, animale et environnementale. Dans un monde bouleversé par les changements climatiques, il est nécessaire de prendre soin de soi, des autres et de ce qui nous entoure, pour mieux faire face.

Les transitions enfin. Celles que nous devons opérer et que nous peinons à réaliser, comme se détacher de l'usage de l'automobile, symbole de liberté mais aussi de pollutions atmosphériques. Alors à quoi seriez-vous prêt à renoncer ? C'est la question qui était posée en séance. Les transitions sont parfois aussi des mouvements plus discrets, mais tout aussi puissants. Depuis près de 10 ans, la Ville de

Clermont-Ferrand prend appui sur un architecte conseil pour accompagner la mise en œuvre des projets urbains et répondre à l'objectif du « bon programme au bon endroit ». Cet outil, encore méconnu des communes, va peu à peu se déployer à l'échelle métropolitaine, pour que les projets répondent pleinement aux besoins des habitants et que la forme urbaine soit réfléchie en cohérence avec le quartier.

L'arpentage et le dialogue pour redonner du sens à l'action

Le cycle Recré-Action, ce ne sont pas seulement des experts qui viennent nous éclairer sur des sujets d'intérêt commun. L'AUCM porte une attention particulière à l'expérience vécue, et les temps d'échanges et d'arpentages permettent de créer de bonnes conditions pour que les élus et les techniciens dialoguent ensemble. En deux saisons, de nombreux formats ont été proposés, à la fois en salle, avec des jeux sérieux et des débats mais aussi en extérieur, sur le terrain. Ces marches exploratoires sont utiles à différents niveaux. D'une part, elles permettent de lire la ville sous un autre angle. A Aulnat, nous avons ainsi réinterrogé les aménagements de l'espace public sous le prisme de la santé pour tous. A Châteaugay, nous avons tenté de nous mettre dans la peau d'un arbre. Et à Chamalières, nous nous sommes interrogés, voire émus, de l'avenir de nos cités jardins. Mais ces arpentages offrent aussi des temps informels, car entre deux prises de parole, les participants échangent et apprennent à se connaître.

Alors que peut-on souhaiter pour la suite du cycle Recré-Action ? Avant tout que ce cycle reste un espace ouvert d'échanges et d'interconnaissances, d'autant plus que le PLU métropolitain va être mis en application et que de nouvelles questions, de nouveaux défis, attendront les élus et techniciens des communes et de la métropole. Les élections municipales vont naturellement renouveler les élus, et Recré-Action pourra être un outil pour renouer du lien et poursuivre l'ambition de faire communauté apprenante pour faire face aux enjeux de l'urgence écologique et sociale.

